

## **Un *New Deal* français ?**

Marc Olivier BARUCH

**La France, aussi, a eu son *New Deal* : c'est la thèse développée par l'historien américain Philip Nord dans un livre qui éclaire les aspects politiques et culturels du renforcement de l'État des années 1930 aux années 1950. Une relecture stimulante, à l'heure où les institutions léguées par cette « nouvelle donne » paraissent fragilisées.**

Recensé : Philip Nord, *France's New Deal. From the Thirties to the Postwar Era*, Oxford & Princeton, Princeton University Press, 2010, 462 p.

Un demi-siècle après les analyses pionnières, plus souvent citées qu'exploitées, de Stanley Hoffmann caractérisant la France des années 1930 aux années 1960 par la maturité, la mise à mal puis la reconstruction de ce qu'il dénommait « synthèse républicaine », l'historien de Princeton Philip Nord propose aujourd'hui, sous le titre *France's New Deal*, une relecture de ces années de transition entre la Troisième République finissante et la Quatrième République de la troisième force, une fois sortis du jeu successivement de Gaulle puis le parti communiste.

S'appuyant à la fois sur l'enrichissement de l'historiographie, française comme anglo-saxonne, et sur ses propres recherches dans des fonds privés peu fréquentés (papiers Carrel à Georgetown, archives de Pierre Schaeffer à Montreuil et archives de Sciences Po... à Sciences Po), il en livre une lecture d'une indéniable richesse : histoire institutionnelle, intellectuelle et sociale à la fois, le livre présente cette originalité d'aborder la séquence chronologique années 1930 post-Front populaire/Vichy/Quatrième République – celle-là

même dont Michel Margairaz, traitant des politiques économiques et financières, avait démontré qu'elle constituait une « conversion » – sous deux angles : d'abord de manière générale, en se focalisant sur la traduction institutionnelle du programme du Conseil national de la Résistance, véritable charte de la Nouvelle Donne (traduction littérale de *New Deal*) intervenue à la Libération, qui dota la France de rien de moins que la Sécurité sociale, la planification, l'action publique en matière de démographie, l'École nationale d'administration ; une seconde fois en resserrant la focale sur les politiques culturelles, choisies à la fois en raison des continuités qui les sous-tendent durant toute la période et parce que la reconstruction de la France fut, pour Philip Nord, un phénomène d'ordre au moins autant culturel qu'économique.

La seconde partie de l'ouvrage prend ainsi la forme de trois chapitres d'histoire culturelle, chacun analysant, avec la même périodisation que celle retenue dans la première partie, l'évolution des trois vecteurs d'expression étudiés par l'auteur. Ce ne sont sans doute pas là les premières monographies sur la radio, le théâtre et le cinéma depuis le milieu des années 1930 jusqu'au milieu des années 1940, mais ce sont à la fois les plus convaincantes, car les plus intimement associées aux enjeux politiques, idéologiques et sociaux de la période, et les plus riches, par la multiplicité des perspectives qu'elles ouvrent. Ainsi la chaîne, récit d'un moment historique saisi par les institutions qui l'ont façonné, se croise-t-elle avec la trame, ensemble de biographies politico-intellectuelles des acteurs, qu'il s'agisse des tout premiers rôles (Laroque, Sauvy, Debré, Monnet) ou d'hommes d'influence aux parcours, aux modes de pensée et aux visions du monde aussi divers que ceux de Robert Buron ou de Louis Jovet, de Gaston Defferre ou de Jean Giraudoux.

### **Le renforcement de l'État**

Cette galerie de portraits conduit Philip Nord à souligner l'apparition progressive d'une nouvelle classe dirigeante. La résumer par l'idée de technocratie lui paraît insuffisant, même si l'un des traits majeurs de la séquence réside précisément dans la conviction qu'une condition nécessaire et suffisante pour réformer vite et bien consiste à ne laisser au Parlement qu'une place au mieux résiduelle et idéalement nulle – ce que firent, dans des contextes et avec des substrats idéologiques radicalement différents, aussi bien l'État français que la France libre puis le GPRF. L'auteur en déduit la mise en évidence de continuités de la période, relativise l'effet de rupture qu'aurait constitué le Front populaire et souligne la pluralité des devenirs possibles à la Libération.

À la différence de la gauche résistante, qui attend de la Libération une réelle rénovation, pour ne pas dire révolution, sociale, les hommes aux affaires à partir d'août 1944 (regroupés par l'auteur sous l'étiquette globale de « *not-so-left* ») mettent le renforcement de l'État au cœur du renouveau national, idée partagée par des hommes aussi différents que Charles de Gaulle, Jean Moulin et Adrien Tixier – ces deux dernières figures paradoxalement absentes de l'ouvrage, alors même que l'un comme l'autre, durant le bref moment où ils purent donner la pleine mesure de leurs talents, se révélèrent d'exceptionnels hommes d'État.

Examinons de plus près ce paradoxe. Dans les dernières pages de son livre, Philip Nord prévient la critique en estimant qu'il aurait pu raisonner sur d'autres institutions sans que ses principales conclusions en fussent modifiées. Ce qui est indiscutable s'il avait étudié, par exemple, le versant patrimonial des politiques culturelles (qu'il s'agisse des musées, longtemps régis par une ordonnance de 1945, ou de l'archéologie, modernisée de fond en comble par Jérôme Carcopino en 1941), mais qui aurait été moins sûr s'agissant de l'État régalien. Des entités aussi importantes que la direction du Budget, le corps préfectoral ou le Conseil d'État n'évoluent en effet qu'à la marge durant la période. Pire encore : la seule institution neuve, les commissariats de la République, disparut fin 1946 à la satisfaction de l'ensemble de la classe politique.

En outre, et ce n'est pas une mince différence avec le *New Deal*, ce n'est aucunement du côté des juges que l'autorité publique eut à craindre quoi que ce soit. Franklin Roosevelt, on le sait, dut mener, tout au long de son premier mandat, une véritable bataille contre la Cour suprême, qui ne mit qu'au printemps 1937 un terme à sa politique d'invalidation systématique des mesures de mise en œuvre du *New Deal*. Rien de tel en France : ni en 1936, ni en 1940, ni en 1945 le Conseil d'État ne tenta d'opposer la barrière du droit aux choix du politique sauf peut-être, mais c'est là une toute autre histoire, en extrême fin de période lorsqu'il imposa sa propre vision de l'épuration. Le contexte politique explique pour partie cette situation. Il en alla ainsi, de manière exemplaire, en 1944-1945 en raison du respect porté par de Gaulle, homme de l'État avant d'être homme d'État, envers les grands corps administratifs et techniques de l'État – même si ce respect de principe ne l'empêchait aucunement de ressentir avec amertume l'opportunisme, pour ne pas dire pire, dont firent preuve tout au long du conflit la plupart des hauts fonctionnaires constituant ces corps constitués.

Mais on doit aussi rappeler l'analyse en termes de structures, que mettait déjà en lumière le publiciste Gaston Jèze dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle lorsqu'il décrivait la France comme un régime républicain bâti sur une ossature administrative bonapartiste, oncle et neveu réunis. Enrichie par la Troisième République d'un ordre colonial plus autoritaire encore, cette ossature a bien surmonté l'épreuve du temps, comme en témoigne la série de bicentennaires institutionnels qu'a célébrés le pays depuis 1994 (en commençant – à tout seigneur tout honneur – par ceux de l'École normale supérieure et de l'École polytechnique), série qui s'achèvera en 2016 avec la Caisse des dépôts et consignations.

### **Un héritage en crise**

En regard de cette pérennité que rien ne semble menacer, toutes les institutions apparues à la Libération sont – à l'exception de l'ÉNA qui ne survit, affaiblie, qu'au prix d'une remise en cause permanente – soit en crise comme la Sécurité sociale, soit déjà mortes comme nombre d'entreprises nationales ou, plus caractéristique encore, comme le commissariat général au Plan. Ce dernier, certes déjà moribond à partir des années 1980, a ainsi été jeté sans fleurs ni couronnes au cours des années 2000 dans la vaste fosse commune connue sous le nom de réforme de l'État – ce qui fut au demeurant le cas de la quasi-totalité des lieux publics où se tentait la difficile synthèse entre réflexion et action.

Au fond, dans le livre érudit, dense et subtil de Philip Nord, une seule chose me trouble : le titre. Suis-je seul dans ce cas ? Au fil de sa démonstration, l'auteur lui-même en envisage d'autres, qu'il rejette l'un comme excessif (*Renaissance d'une nation*), l'autre comme caricatural (*Les origines vichystes de la Quatrième République*)... Mouche d'un coche dont j'aurais aimé être le bâtisseur, à mon tour d'intervenir à la marge dans ce débat : si l'on s'attache au sens premier de *deal*, la donne du jeu de carte, aussi appelée main, et au prix d'un glissement entre métaphores, ne serait ici en cause que l'une des deux mains du corps social, pour reprendre la vieille image organique, et l'on pourrait considérer que Philip Nord nous parle d'un *France's New Half Deal*. Si en revanche on prend le mot en son sens français, celui de marché ou de compromis, il convient alors de s'intéresser aux *France's New Deals*, en posant que s'est joué à la Libération, comme quelques années plus tôt sous Vichy, un marché implicite entre l'État et ses hauts fonctionnaires : non sans doute « tout changer pour que rien ne change » mais « beaucoup changer sans changer l'essentiel », explication qui permet au passage de mieux comprendre les « ratés de l'épuration »

qu'évoquait Raymond Aron dès octobre 1945 dans la première livraison des *Temps modernes*, ratés qui troublent encore la France du début du XXI<sup>e</sup> siècle.

*France's New Half Deal* ou *France's New Deals* ? Interrogation minime quoi qu'il en soit, issue de la lecture de ce livre, qui sait pétiller sans jamais cesser d'être savant, par un des « *colleagues, past and present, here and abroad* » auxquels il est généreusement dédié.

Publié dans [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr), le 14 octobre 2010

© [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)